

DÉPARTEMENT DU DÉVELOPPEMENT  
TERRITORIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT  
SERVICE DES PONTS ET CHAUSSÉES

## Communiqué de presse

### **Une centaine de panneaux installés aux bords des routes afin de sensibiliser la population à l'abandon des déchets**

Le Service des ponts et chaussées par l'intermédiaire de l'Office de l'entretien (OENT) et la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) s'unissent afin de sensibiliser la population à l'augmentation de l'abandon des déchets aux abords des routes et champs agricoles.

En date du 26 juin 2023, une centaine de panneaux ont été installés sur l'ensemble du canton de Neuchâtel avec pour objectif de limiter les déchets à ramasser d'une part mais surtout les risques que peuvent encourir les animaux qui consommeraient ce type de déchets d'autre part. "Même si une base légale cantonale permet la réprimande, nous sommes d'avis qu'il est important de sensibiliser la population avant de devoir courir derrière chaque personne" commente Thierry Haussener, agriculteur à Dombresson, qui exploite son domaine en proximité de la route cantonale entre Dombresson et Valangin (RC 1003). L'agriculteur rappelle qu'il consacre chaque année beaucoup d'heures de ramassage par soucis alimentaires pour son troupeau de vaches.

Le constat est le même du côté du canton où l'Office de l'entretien récupère sur les routes cantonales 17'000 kilos de déchets par année. "La facture concernant le littering s'élève à CHF 465'000.- par an pour le canton, sans compter le temps de travail correspondant à deux postes à plein temps" expose Dominique Flückiger, Chef de l'OENT. L'objectif pour le canton est de pouvoir, à moyen terme, réduire la dépense financière et réorienter le personnel sur des tâches d'importance.

### **Une stratégie commune**

La CNAV et l'OENT ont souhaité unir leurs forces afin de sensibiliser la population à cette problématique, ceci avec deux affiches distinctes. Les panneaux type "marmottes" rappellent de manière amusante que les animaux ne mangent pas de déchets sauvages alors que les bâches posées par le monde agricole se focalisent sur les effets de la consommation d'une canette d'aluminium qui détruit le système digestif conduisant à la mort de l'animal. "L'affiche se veut provoquante pour que les personnes qui jettent leur canette comprennent la conséquence de leur acte" rappelle pour sa part le directeur de la CNAV, Yann Huguelit.

L'entretien des espaces communs comme privés est de la responsabilité de chacun, à nous tous de faire les efforts nécessaires pour que notre herbe reste consommable et notre terre reste exempte de matières non dégradables.

#### Contacts:

Yann Huguelit, directeur CNAV 078.770.89.15

Dominique Flückiger, Chef de l'OENT 032 889 67 10

Thierry Haussener, agriculteur à Dombresson 079 240 78 38